

Secteur santé CHÔMAGE ANNUEL

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE RAISONNABLE

En atteignant 9 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est peu élevé. Il est inférieur à celui du champ de l'OMPL (10 %).



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à l'année précédente, le taux de chômage du secteur a progressé de 1 point.



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Taux de chômage annuel

	(<u>*</u>)	(F)		(3)		(+)	Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	451 <i>7</i>	3066	7291	11196	2 195	28 265	41 657
Salariés sans période(s) de chômage	35751	42801	74843	114033	17156	284584	394847
Effectif total	40268	45 867	82134	125229	19351	312849	436504
Taux de chômage annuel	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Évolution du taux de chômage annuel

Années				(¥)		(+)	Ompl
2013	10 %	6 %	7 %	7 %	9 %	8 %	8 %
2014	11%	7 %	9 %	9 %	11%	9 %	10 %



Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année Nombre total de salariés

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.





TAUX PROCHES SELON LE GENRE

Les femmes sont presque aussi souvent au chômage que les hommes. Le différentiel de taux est similaire au sein du champ de l'OMPL.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins 35 ans que pour les plus âgés.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le taux de chômage annuel du secteur est plus élevé pour les cadres et les employés.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

Taux de chômage annuel par genre

Genre		(q)		(3)		(+)	Ompl
Femmes	11,40 %	6,39 %	9,05 %	8,65 %	11,41 %	8,98 %	9,49 %
Hommes	6,67 %	8,76 %	6,67 %	10,90 %	10,81 %	9,49 %	9,79 %
Ensemble	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par tranche d'âge

Tranches d'âge		(F)		(3)		(+)	Ompl
< 35 ans	16,75 %	10,95 %	13,66 %	11,51 %	13,91 %	12,62 %	13,11 %
35-49 ans	10,01 %	5,47 %	7,95 %	6,91 %	8,78 %	7,56 %	8,18 %
50 ans et +	6,96 %	3,30 %	6,21 %	6,91 %	6,64 %	6,06 %	6,19 %
Ensemble	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par catégorie sociale

Catégories sociales	(<u>></u>)	(T)		(3)	(*)	(+)	Ompl
Cadres	5,95 %	4,55 %	4,14 %	11,55 %	11,06 %	10,41 %	10,03 %
Professions intermédiaires	9,67 %	5,28 %	4,75 %	7,56 %	11,28 %	6,83 %	7,81 %
Employés	11,70 %	6,86 %	10,21 %	10,02 %	11,50 %	10,13 %	10,36 %
Ouvriers	7,59 %	12,30 %	8,09 %	8,26 %	10,42 %	9,14%	10,43 %
Ensemble	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail

Durée du temps de travail		(g)		(*)		(+)	Ompl
Temps complet	11,24 %	6,53 %	7,77 %	8,72 %	10,49 %	8,52 %	9,11%
Temps partiel	11,18 %	7,12 %	10,43 %	9,31 %	12,49 %	9,88 %	10,42 %
Ensemble	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %





QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les DOM (11 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (5 %).

Taux de chômage annuel par région (en %)

Régions		(T)				(+)	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	11,50	6,71	9,35	8,89	12,60	9,32	9,73
Bourgogne-Franche Comté	6,13	4,67	5,79	4,85	7,61	5,45	5,70
Bretagne	10,55	8,60	10,60	9,91	12,28	10,20	10,71
Centre-Val de Loire	9,81	5,88	8,76	7,77	7,42	7,96	8,47
Corse	13,30	3,05	8	10,53	8,74	8,97	10,15
DOM	15,32	7,33	10,93	10,45	15,65	10,88	11,70
Grand Est	9,58	5,76	8,37	6,96	9,44	7,69	8,08
Hauts-de-France	10,53	5,97	7,61	6,98	9,16	7,50	8,28
Île-de-France	12,33	7,78	8,70	8,84	10,44	9,21	9,77
Normandie	12,31	6	8,81	8,02	10,11	8,57	8,90
Nouvelle-Aquitaine	10,64	5,81	8,65	10,18	12,18	9,35	9,86
Occitanie	11,52	7,26	9,57	11,19	12,47	10,26	10,63
Pays de la Loire	11,49	6,93	8, <i>7</i> 9	9,49	12,63	9,48	10,12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,47	6,78	9,79	10,74	15	10,33	10,56
Ensemble	11,22	6,68	8,88	8,94	11,34%	9,03	9,54